

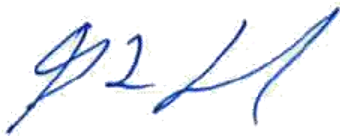
AVIS PUBLIC

Vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes

AVIS est par la présente donné par le soussigné, que la vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes pour les municipalités de : « *Les Cèdres, Les Coteaux, Pointe-des-Cascades, Rivière-Beaudette, Saint-Clet, Sainte-Justine-de-Newton, Sainte-Marthe, Saint-Polycarpe et Saint-Zotique* » aura lieu le **lundi 19 octobre à 10 h** dans la salle du Bas Canada au pôle civique de la MRC situé au 280, boulevard Harwood à Vaudreuil-Dorion.

Cette décision fait suite à l'arrêté ministériel numéro 2020-058 du 17 août 2020. À noter que les montants ont été ajustés pour tenir compte des réglementations municipales.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 23^e jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt (2020).



GUY-LIN BEAUDOIN
Directeur général et secrétaire-trésorier